Acquérir les techniques élémentaires de self-défense dans un cadre professionnel

Ref: PR-SUR-SELFDEFENSE

DURÉE : **Sur mesure**
Prix : **Nous contacter**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Appliquer le cadre légal et le code de déontologie à ses activités de sécurité, en particulier en matière de légitime défense.
- Identifier les cas de mise en œuvre d'une action de légitime défense et de mise en œuvre du droit d'appréhension.
- Acquérir les techniques de base pour assurer sa protection ou celle de ses collègues en cas d'agression physique.
- Savoir réagir seul ou en équipe en cas de nécessité d'employer la contrainte ou la force.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Tout personnel, homme ou femme, susceptible de faire face à une agression physique et apte physiquement à la pratique des sports d'auto-défense.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports d'auto-défense sera demandé aux participants.

Une préparation physique élémentaire préalable est conseillée.

Contenu de la formation

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation
Nos plus

Apprentissage et entraînement par des formateurs qualifiés issus des forces de l'ordre (moniteurs sports de combats, APP, ou MIP ou MOTI).

Mises en situation sur des équipements pédagogiques adaptés : salle d'entraînement, équipements individuels d'entraînement, armes factices, protections "blackman" etc.

Votre formation peut être 100% prise en charge
Montant de la formation : **Nous contacter**

Contactez-nous

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70